



V. Carpentier, d'après L. Musset, 1992

6. LA CARTE DES FOSSILES LINGUISTIQUES SCANDINAVES avérés ou présumés en Normandie révèle trois zones d'influence. Tout d'abord, la plus grande partie de la Normandie ne présente que des toponymes gallo-francs (*en beige*). La grande densité de toponymes scandinaves près des côtes (*en orange*) suggère une colonisation rurale, ou du moins l'intégration de nombreux Vikings au tissu rural. Cette présence scandinave semble avoir été moins forte dans une troisième zone d'influence (*en vert*), située en arrière de la zone à forte implantation viking.

En Angleterre aussi

Le *Danelaw*, c'est-à-dire la partie de l'Angleterre anciennement soumise aux lois danoises, est une vaste région au Nord de Londres. Après la fondation d'un royaume viking, nombre de communautés danoises s'y sont installées à côté des anciennes communautés saxonnes. Leur influence est toujours forte dans les patois régionaux, et, comme en Normandie, elle est particulièrement évidente dans la toponymie, puisque tous les noms en *-by* (village), *thorp* (hameau) sont d'origine nordique. Il y a ainsi de très nombreux noms du type Kirby, ou Kirkby (village de l'église), qui sont comparables aux Criquebot normands (crique = église; tot = habitation), à ceci près que *-by* traduit plutôt une origine danoise et *-tot* plutôt une origine norvégienne.

L'empreinte linguistique viking est aussi particulièrement présente dans la sphère maritime (voir la figure 8), où tant de termes marins (vague, houle, crique, havre, flot...), nautiques (équipage, carlingue, hauban, arrimer, cingler, haler, flotte, mât, riper...) de construction navale (étambot, étrave, tillac, varangue, rouf, hune...) sont des francisations de mots norrois. Dans une moindre mesure, il en va de même dans la sphère halieutique, où tant de mots norrois (haveneau, orphie, marsouin, crabe, homard, baleine...) sont passés au normand, puis au français; finalement, l'empreinte linguistique viking est aussi présente, quoique beaucoup plus discrète, dans les sphères domestique (duvet, flâner, etc.), rurale ou encore sociale.

Tous ces nouveaux éléments de vocabulaire entrent en vigueur dès le XI^e siècle à l'écrit, sous des formes latinisées qui témoignent d'un emploi ordinaire et non d'une expression linguistique concurrente de la langue indigène, réservée à une élite étrangère. L'une des meilleures illustrations de ce processus réside sans doute dans les toponymes de la côte dont l'étude pointilleuse menée dans le Cotentin par le dialectologue René Lepelley, de l'Université de Caen, montre le lien étroit avec l'art du cabotage et de la navigation aux amers dans lequel excellaient les Vikings. Les noms que ces marins hors pair ont donnés aux rochers, aux caps, aux éléments marquants du paysage qui leur servaient de repères le long des côtes, se sont ainsi fixés jusqu'à nous dans un patrimoine commun, enrichi de l'empreinte scandinave.

D'autres vecteurs de ce lexique importé se manifestent dans des domaines plus spécifiques, comme l'institution du *warec* en vertu de laquelle le seigneur éminent d'une terre bordée par la mer avait droit de prise sur toutes les épaves rejetées au rivage, y compris les baleines dont le partage était précisément réglementé. On trouve également des mentions de baleiniers organisés, à l'époque ducal, en sociétés de *Walmans* dont le modèle, présent sur toutes les côtes des mers du Nord, était commun aux populations maritimes des mondes franc et scandinave, ce qui n'a pas manqué de favoriser la généralisation de ce mot d'origine nordique.

Ainsi, se dégage l'impression que l'empreinte laissée par les Scandinaves dans la langue franque correspond à des usages linguistiques adoptés par l'ensemble de la société et non par des immigrants plus anglo-scandinaves que nordiques... Tout cela nous amène à nous interroger sur les modalités de cette assimilation, dont le processus rapide ne se dévoile qu'à travers la réunion de tous les indices disponibles.

Ainsi, la « colonie » scandinave à l'origine du duché de Normandie n'a probablement pas compté plus de quelques milliers d'hommes, venus surtout du Danemark, bien que Rollon semble avoir été un aristocrate norvégien banni. Bon nombre de ses compagnons ont séjourné en Angleterre, voire sont nés dans le *Danelaw* (l'Angleterre scandinave, surtout danoise). Ensuite, parce que ces Vikings en expédition voyageaient « léger » à l'instar de tous les aventuriers, n'apportant en Normandie que leurs armes (provenant souvent d'Angleterre), ce qu'ils portaient sur eux, et... leurs bateaux, mais probablement rien de plus.

Cette remarque de bon sens explique la rareté du matériel importé, mais aussi la cartographie des fossiles linguistiques vikings. Certains secteurs de la Normandie (voir la figure 6), situés près des côtes et des principaux fleuves, se distinguent par une concentration élevée de mots et de noms scandinaves ou anglo-saxons. S'agit-il là de zones véritablement colonisées? La présence du terme *mansloth*, littéralement la « part d'un homme », dans deux actes vers 1030, pourrait peut-être renvoyer à l'organisation par Rollon d'une répartition des terres; en outre, la concentration en basse vallée de Seine de nombreux toponymes formés sur la forme *tuit* signifiant le « défrichement » (par exemple Le Thuit),